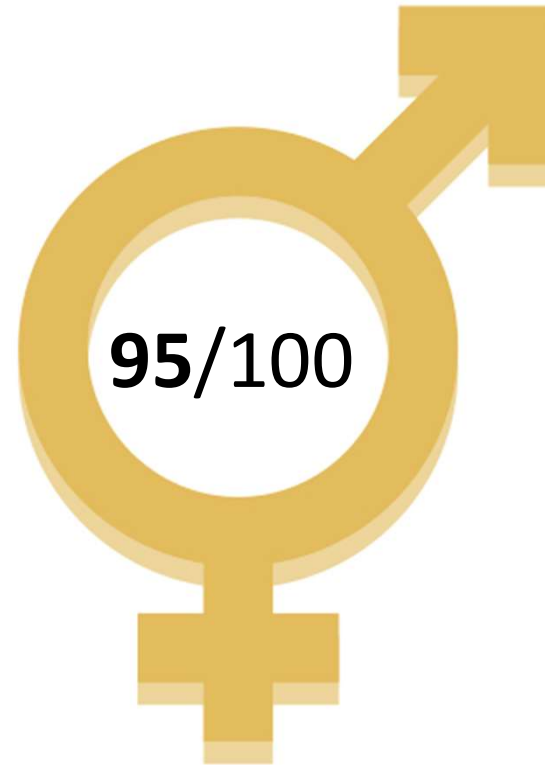




Index de l'égalité professionnelle Femmes – Hommes 2024*

1- Ecart de rémunération femmes / hommes
en faveur des femmes

36/40



95/100

2- Ecart de taux d'augmentations
individuelles femmes / hommes

35/35

3- Pourcentage de salariées augmentées
à leur retour de congé maternité

Incalculable

4- Parité parmi les 10 plus hautes
rémunérations

10/10

* Index 2024 calculé sur la base de l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024